

- **CEREALES** : Les semis ont démarré la semaine dernière essentiellement dans les terres superficielles ou les secteurs « moins arrosés ».
- **COLZA** : Altises adultes: vol toujours en cours et fin du risque pour la majorité des parcelles- Pucerons à surveiller.

CEREALES

BLE TENDRE D'HIVER et ORGE D'HIVER:

Cette semaine, 5 parcelles de blé et 3 parcelles d'orge d'hiver ont été observées.

Seule une parcelle de blé est en cours de levée: Chevignon semé le 28 septembre précédent colza dans l'Aisne.

Les observations et les piégeages avant semis ont ou peuvent démarrer!

Rappel sur les protocoles de piégeage:

Limaces :

- Disposer la veille 4 pièges humidifiés de 50* 50 cm (=1m²) éloignés d'au moins 5 m les uns des autres, sans appâts en dessous, face aluminium du piège visible.
- Enregistrer le nombre de limaces capturées / m² : limaces grises adultes, jeunes (<=1cm); limaces noires adultes, jeunes (<1 cm); limaces autres adultes et jeunes (<=1cm).
- Avant chaque nouvelle estimation, déplacer les pièges de quelques mètres pour l'observation suivante en les ré humidifiant.



Piège à limaces (archive- M. LHEUREUX CA80).

Seuils indicatifs de nuisibilité limaces :

- 1 à 20 limaces /m² : risque faible, continuer le suivi à vue.
- 2 à 50 limaces /m² : risque moyen continuer le suivi à vue.
- Plus de 50 limaces /m² : risque élevé.

Seuils indicatifs pouvant être pris à défaut car la nuisibilité dépend du nombre de limaces mais aussi des conditions de développement de la culture. Remarque : en semis direct, le seuil est sans doute inférieur à 20 limaces par m². Attention ces seuils sont valables pour le protocole de piégeage ci-dessus. Si vous utilisez un autre protocole, le seuil peut être différent.

Pour information, vous trouverez ci-dessous les observations du réseau de suivi Limace De Sangosse au 07/10/2019 : les observations vont de 0 à 31 limaces/m² pour une parcelle située dans le Pas de Calais en précédent colza (même parcelle que la semaine dernière avec 91 individus).

Réseau de suivi Limaces De Sangosse au 07/10/2019

COMMUNE	CODE POSTAL	TOTAL LIMACES	STADE DES PARCELLES	Précédent
ARCY STE RESTITUE	2130	1	Levée	Blé
ARRANCY	2860	7	Non semée	Féverole
AUDIGNY	2120	2	Non semée	Colza
AUGY	2220	1		
BERLISE	2340	5	Semée mais pas levée	Colza
CONDE EN BRIE	2330	7	Semée mais pas levée	Colza
COUPRU	2310	2	Non semée	Colza
FAUCOU COURT	2320	0		
JOAIGNES	2220	1	Non semée	Blé
JUVINCOURT ET DAMARY	2190	0	Non semée	Pois
LEUZE	2500	2		
MONTBREHAIN	2110	0	Non semée	Féverole
NESLES LA MONTAGNE	2400	2	Non semée	Colza
NEUILLY ST FRONT	2470	1	4 feuilles	Colza
ST CHRISTOPHE A BERRY	2290	3	Non semée	Colza
VENDEUIL	2800	8	Non semée	
VILLERS AGRON AIGUIZY	2130	0		
SARS ET ROSIERES	59230	1	Non semée	Colza
VERTAIN	59730	0	Non semée	Colza
BETHISY ST PIERRE	60320	0	Non semée	Colza
FOUQUEROLLES	60510	0	Non semée	
AUXI LE CHATEAU	62390	17		Colza
BREXENT ENOCQ	62170	0	Semée mais pas levée	Maïs
BRIMEUX	62170	0	Non semée	Colza
ENQUIN LES MINES	62145	0	Non semée	Lin
MONCHY LE PREUX	62118	31	Non semée	Colza
RELY	62120	10	Non semée	Colza
ZUDAUSQUES	62500	7	Non semée	Colza
YTRES	62124	4	Non semée	Colza
HUMBERCOURT	80600	6	Non semée	
LAWARDE MAUGER L HORTOY	80250	0	Non semée	
MOYENCOURT LES POIX	80290	2	Non semée	Colza
LE QUESNEL	80118	1		

Pucerons et Cicadelles:

Le suivi sur plaque engluée avant la levée des céréales permet de détecter très tôt l'arrivée des pucerons et des cicadelles, dont les attaques précoces sur les premiers semis sont potentiellement les plus dommageables.

Rappel du protocole :

- Plaques chromatiques jaunes engluées format A4.
- Pose inclinée à plus de 24 ou 36 m du bord de la parcelle.
- Notation : 1 fois par semaine.



Plaque engluée (archive- M. LHEUREUX CA80).

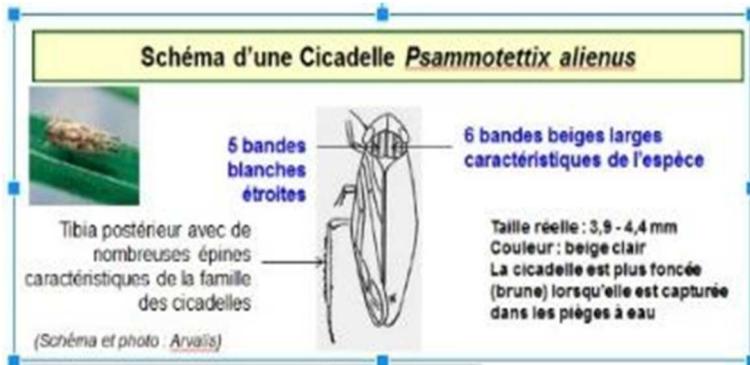
Cette semaine, des cicadelles sont observées sur les plaques engluées dans 4 parcelles (blé et orge d'hiver) dans l'Aisne et dans la Somme : de 7 individus en 5 jours à 35 individus en 15 jours.

Des pucerons sont également constatés sur 1 parcelle du réseau : 3 pucerons sur plaque engluée sur une parcelle d'orge d'hiver semée le 03 octobre.

Rappel sur Cicadelles *Psammotettix alienus*:

Avec l'impossibilité d'identifier *Psammotettix alienus* sur plante, le seuil de nuisibilité repose sur l'observation sur plaque jaune (format A4) à positionner dès le semis et se situe à 30 captures par semaine.

Seuil indicatif de risque cicadelles : observation sur une plaque jaune engluée de format A4 de 30 captures par semaine dès le semis.



Cicadelle adulte *Psammotettix alienus* (Arvalis Institut du Végétal).

On distingue l'espèce *Psammotettix alienus* à l'aide d'une petite loupe grâce à la présence de 5 bandes blanches sur le dessus de l'animal au niveau du thorax. La couleur générale n'est pas discriminante, il existe en effet de nombreuses autres espèces de couleur « fauve ».

Quelques dégâts de campagnols sont signalés dans une parcelle de blé en précédent colza.

COLZA

Stades:

53 parcelles observées cette semaine.

64% sont au stade 6-8 feuilles et 22% des parcelles sont au stade 4-5 feuilles (B4-B5)

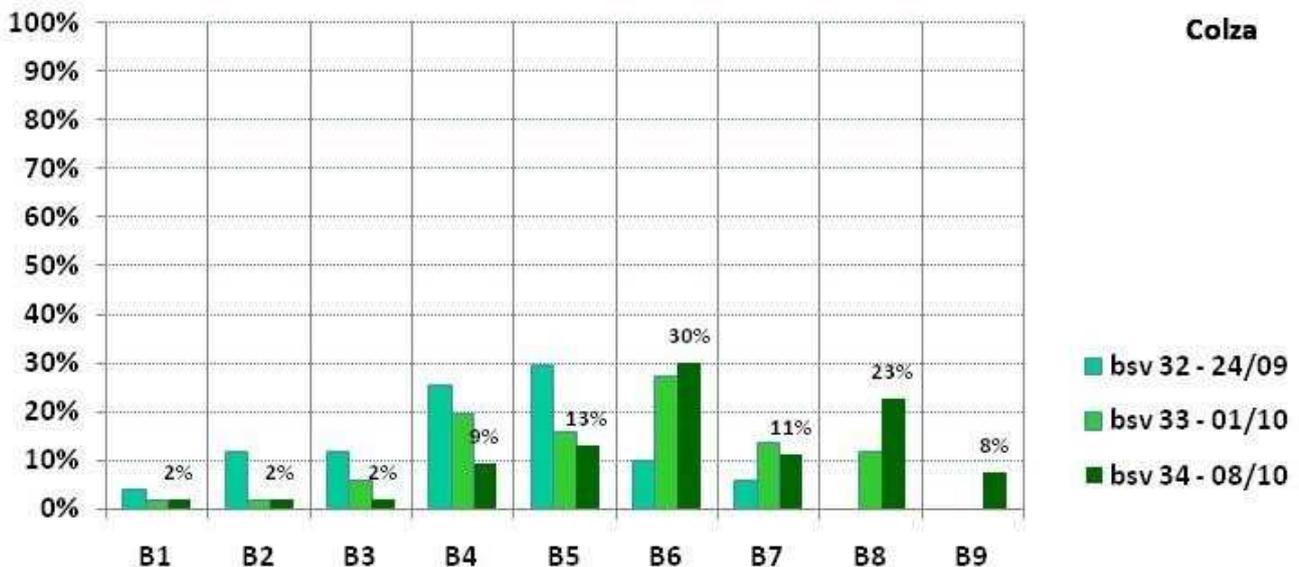
6 % sont en retard de végétation entre les stades 1 et 3 feuilles. 8% atteignent le stade 9 feuilles.

La majorité des parcelles (94%) a dépassé le stade de sensibilité pour les altises adultes ainsi que pour les limaces (87%).

60 à 70% des parcelles sont encore au stade de sensibilité pour les pucerons.

Les pluies actuelles sont bénéfiques au développement du colza. Continuer les observations sur les parcelles peu développées ou en difficulté à cause de la sécheresse du début de cycle.

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



Altises adultes: à surveiller jusqu'au stade B3. Fin du risque pour la majorité des parcelles.

Observations:

Les **petites altises** sont piégées dans 2 parcelles, à raison de 1 individu, et les **grosses altises** dans 31 parcelles, à raison de 1 à 76 individus pour une moyenne de 12,4 (contre 12.1 la semaine dernière).

Les vols des grosses altises sont toujours en cours mais semblent ne plus progresser.

13 parcelles sont signalées avec présence d'altises sur feuille dont 1 dépasse le **seuil de nuisibilité des morsures** avec 100% de plantes touchées mais aucune ne dépasse le seuil de 25% de surface foliaire atteinte (cf. graphes).

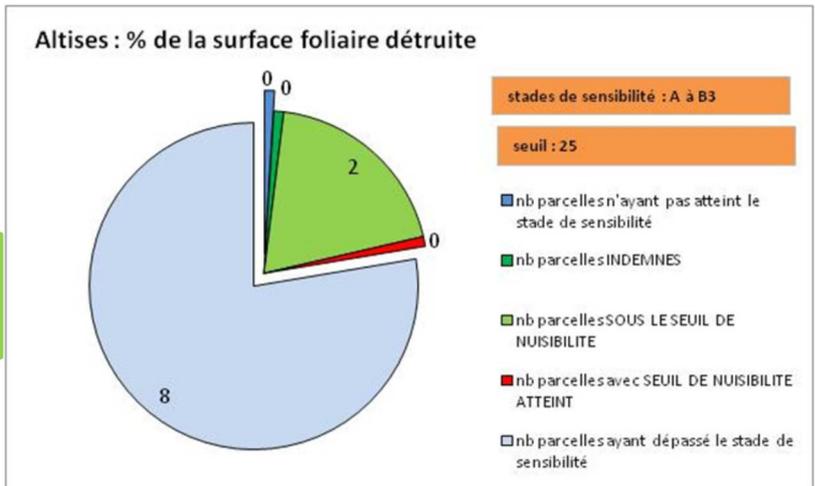
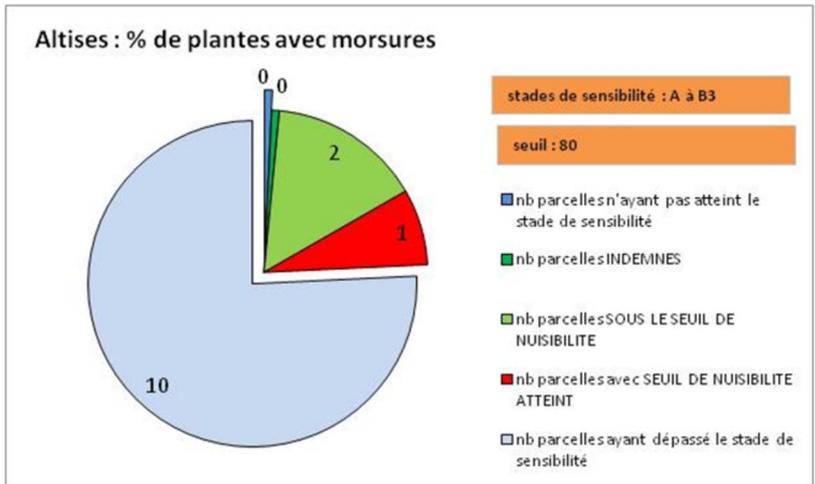
6% des parcelles sont actuellement encore au stade de sensibilité aux altises adultes.

Les symptômes sont toujours présents et peuvent ponctuellement être importants sur les plantes en retard de végétation dans les parcelles avec une levée hétérogène.

Il faut rester vigilant sur les quelques parcelles semées plus tardivement ou celles présentant des difficultés de levée.

Seuil de nuisibilité des altises : 80% des pieds avec Morsures ET 25% de surface foliaire détruite.*

* Plus que le seuil, la vitesse d'accumulation des dégâts et la vitesse de croissance de la culture sont les critères à prendre en considération, quasiment au jour le jour pour bien appréhender le risque.

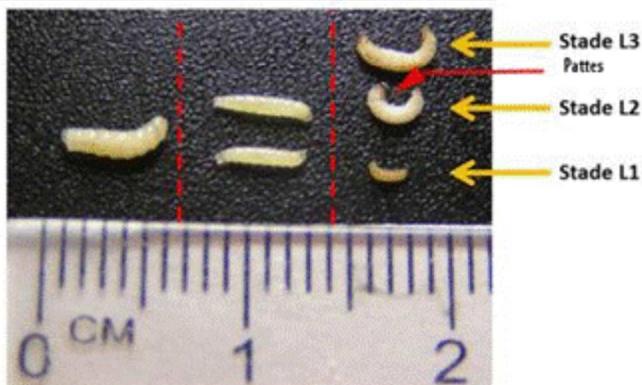


Des **larves d'altises** sont observées dans une parcelle à raison de 1% de plantes touchées. Les larves apparaissent vers mi-octobre, en fonction des conditions météorologiques et des pics de vol des adultes. Elles sont de couleur blanche avec comme caractéristiques les **extrémités noires et 3 paires de fausses pattes**. Il faut maintenant les surveiller dans les pétioles des feuilles.

Ne pas les confondre avec des **larves de teigne des crucifères** qui sont présentes en ce moment sur les feuilles (voir photo plus loin) et les larves de diptères qui sont présentes dans certains pétioles.

LES DIFFERENTES LARVES VISIBLES DANS LES DISPOSITIFS BERLESE

	Larve de mouche du chou	Larves de diptères	Larves de grosse altise
Taille	5 mm	5 mm	2 mm au stade L1 4 mm au stade L2 6 mm au stade L3
Forme	Larve dodue	Larve allongée	Larve allongée + 3 paires de pattes
Nuisibilité	Faible à moyenne	Faible	Moyenne à forte



Comparaison des larves d'insectes visibles dans les colzas (archives).

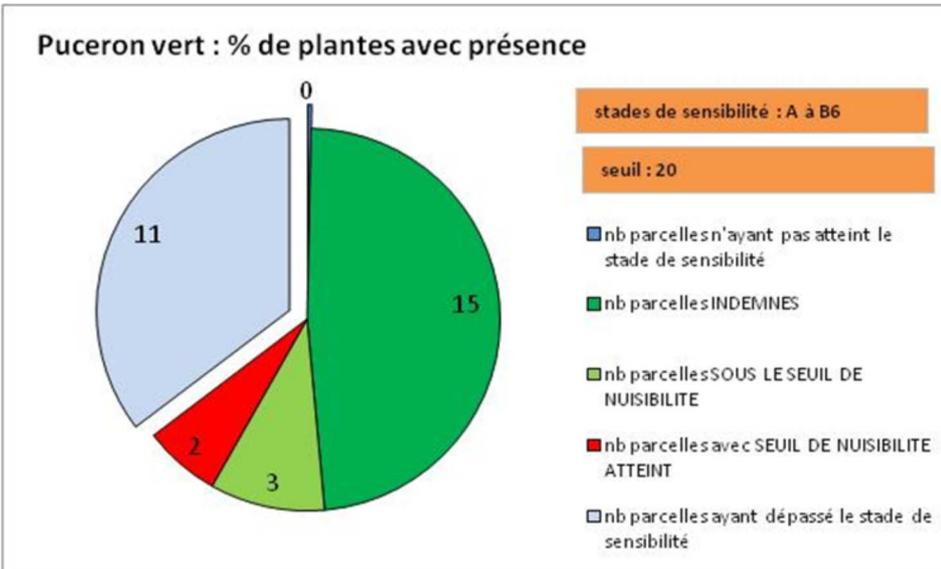
Pucerons verts : présence en augmentation– continuer la surveillance sur les parcelles encore au stade de sensibilité (6 feuilles).

Des **pucerons verts** sont observés dans 16 parcelles, dont 2 dépassent le seuil de nuisibilité avec 70 et 100% de plantes porteuses (cf. graphe).

Leur présence augmente par rapport à la semaine dernière, mais le nombre de parcelles encore au stade de sensibilité diminue.

Le **puceron cendré** est également signalé dans deux parcelles cette semaine.

Pour rappel, le puceron vert est le plus répandu parmi les 3 espèces de pucerons rencontrés sur colza. Il est le seul à transmettre des virus au colza dont la jaunisse du navet (TuYV) : virose la plus fréquente mais la moins dommageable. **L'utilisation de variétés partiellement résistantes à cette virose est le principal levier de lutte.**



Seuil de nuisibilité des pucerons : 20% des plantes porteuses de pucerons durant les 6 premières semaines de végétation (soit jusqu'au stade 6 feuilles environ).

Autres ravageurs:

Des **tenthredes de la rave** adultes sont piégés dans une parcelle et des dégâts mineurs par leurs larves sont notifiés dans 1 parcelle.

Les premiers **charançons du bourgeon terminal** sont piégés dans deux parcelles, à raison de 1 à 2 individus. Ce ravageur d'automne est à surveiller.

Une parcelle présente des **dégâts d'oiseaux**.

La présence de **teigne des crucifères** a été signalée. Attention à ne pas confondre avec une larve de diptère ou d'altise (cf. photo). Ne pas confondre également les symptômes sur feuille avec ceux des altises.

Des dégâts de **mouche du chou** sur pivot sont également observés dans 4 parcelles.



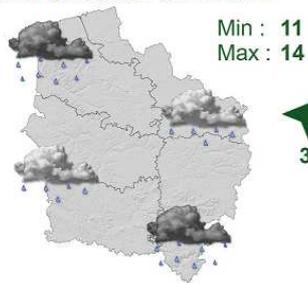
Colza, larve de teigne des crucifères (H Baudet CA60)



Colza, mouche du chou, asticot (H Baudet CA60)

METEOROLOGIE

Mercredi 9 Octobre



Jeudi 10 Octobre



Vendredi 11 Octobre



Samedi 12 Octobre



Dimanche 13 Octobre



Lundi 14 Octobre



Mardi 15 Octobre



**Pour en Savoir +
Rendez-vous sur**

www.agate-france.com/bulletins-meteo

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Olivier Dauger - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : **Céréales :** M. Lheureux - Chambre d'Agriculture la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. **Colza :** C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, N. Latraye - Terres Inovia. **Maïs :** V. Duval - Fredon Picardie. **Protéagineux :** H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. **Lin :** H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme, I. Douay - Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais. **Betteraves :** H. Baudet - Chambre d'Agriculture de l'Oise, V. Delannoy, P. Delefosse - ITB, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.

Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Ham-Vermandois, CETA des Hauts de Somme, CETAS de l'Aisne, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Ile de France, COMPAS, Coopérative de Milly-sur-Thérain, Ets Bitz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genech, IREO de Flixecourt, ITB Nord-Pas de Calais, ITB 02, ITB 60, ITB 80, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de l'Oise, Lycée Agro Environnemental Tilloy les Mofflaines, Nord Négoce, NORIAP, PHYTEUROP, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Ternovéo, Tereos, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Uneal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robaey Frères, Vaesken, VIVESCIA, M. Colin, M. Dereudre, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporte, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratel, Benoit Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).

Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Carole Bonneau - Chambre régionale d'Agriculture Hauts-de-France

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France



**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

**Terres
Inovia**
l'agronomie en mouvement

ITB
Institut Technique
de la Betterave

ARVALIS
Institut du végétal

**FREDON
PICARDIE**

**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
AGRICULTURE
PRODIGE

Avec la participation de :